

Extrait du Registre des délibérations  
du Conseil Municipal Séance du 26 septembre 2024

**DATE DE CONVOCATION** : 3 septembre 2024

**NOMBRE DE CONSEILLERS** : - En exercice : 10 - Présents : 6  
- Votants : 8 - Absents : 4

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six septembre à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno GAUTIER, Maire, sur convocation qui leur a été adressée le trois septembre deux mil vingt-quatre conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Membres présents** : Bruno GAUTIER, Jean – Luc DECHAMP, André LADET, Laura MORLET, Lydie CAUMES, Philippe FROGNEUX.

**Absents excusés** : Michel COURTIER, Sophie GUITTON, Michael DHAUSSY, Angélique MEUNIER.

**Pouvoirs** : Sophie GUITTON donne pouvoir à Laura MORLET, Angélique MEUNIER donne pouvoir à Bruno GAUTIER.

**Secrétaire de séance** : André LADET.

**Objet de la délibération : Information en matière de Déclaration d'Intention  
d'Aliéner (DIA)**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'en application de l'article L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales, le maire rend compte des décisions relatives à l'exercice des droits de préemption définis par le Code de l'urbanisme en vertu de la délégation reçue du conseil municipal à chacune des réunions obligatoires de celui-ci.

Depuis le conseil municipal en date du 20 juin 2024, 4 DIA ont été déposées, sans exercice du droit de préemption par la commune sur celle-ci.

Une nouvelle information sera effectuée lors de la prochaine séance.

**Le Conseil municipal prend connaissance du bilan des Déclarations d'Intention d'Aliéner.**

Pour extrait conforme,

Ocquerre, le 30 septembre 2024

Le Secrétaire de séance,  
André LADET



Le Maire,  
Bruno GAUTIER

